



L'ÉDITO DE JÉRÔME MARCHON

Croyez-vous l'emporter par obstination?

L'année 2024 commence sur les chapeaux de roue dans le domaine des transports et de la route, avec le récent dépôt de signatures du référendum «Stop à la folie autoroutière» de l'ATE, la frange rose-verte de l'échiquier politique et une cohorte d'associations suiveuses, contre l'aménagement des routes nationales décidé à l'automne dernier par le Conseil fédéral. L'âpre bataille en perspective m'oblige à citer, en titre de ce billet, une réplique du dialogue entre Orante et Clymène dans «Les Fâcheux» de Molière.

Le peuple suisse sera donc appelé à se prononcer, probablement cet automne, sur ce paquet de 5,3 milliards de francs destiné à l'aménagement des routes nationales au travers de cinq projets d'importance stratégique: le tunnel du Rhin à Bâle, celui du Rosenberg à St-Gall, celui de Fäsenstaub à Schaffhouse, l'élargissement de l'A1 entre Berne et Kirchberg et, cela nous concerne un peu plus en Suisse romande, l'élargissement de l'A1 entre Genève et Nyon. L'augmentation de la capacité de ces tronçons permettra de désengorger le trafic sur les routes secondaires dans les régions concernées. Notons enfin que le financement est assuré à 100% au moyen des fonds du FORTA, donc par les usagers de la route, et ne nécessite aucune hausse de taxe, ni de contribution de l'Etat.

Sans grande surprise il est vrai, les chantres de la trottinette, du vélo et du wagon montent au créneau. Ils en ont le droit, c'est même l'un des fondements de la démocratie. Mais personnellement, j'en attendais un peu plus sur les arguments du «contre»; «Plus de routes = plus de trafic»? Je n'ai jamais vu de génération spontanée de voitures sur l'autoroute, toutes proviennent du réseau secondaire et sont la résultante de la croissance démographique dans les régions périphériques. «Il faut privilégier le rail»: argument obsolète. L'opposition rail/route est un débat éculé. Le réseau CFF est déjà saturé et transférer sur le rail ne serait-ce que 20% des kilomètres-passagers réalisés au moyen de la mobilité individuelle motorisée nécessiterait de doubler la capacité du rail. Impossible donc, et ce malgré les financements importants déjà planifiés - notamment par la subvention - pour le rail dans les prochaines années. Enfin, l'argument climatique ne tient pas la route, puisque les émissions de CO₂ en Suisse sont en baisse continue depuis 20 ans et qu'en tenant compte des émissions dues à l'infrastructure, la voiture n'a pas à rougir face aux transports publics.

C'est donc un peu court comme argumentaire, par ailleurs déjà maintes fois rabâché jusqu'à l'écoeurement. Cette obstination démontre une nouvelle fois l'indigence et l'étroitesse d'esprit de ces milieux prônant «l'intérêt supérieur» en raison de vivre face au reste de l'opinion, pour qui les besoins au quotidien, ici et maintenant, nécessitent une réponse. Non pas que nous n'ayons rien à faire du climat, bien au contraire, mais nous restons convaincus que le changement s'opère en faisant preuve de bon sens, de mesure et de cohérence. «La persévérance est la compagne du courage; l'obstination est le partage de l'ignorance», disait Isocrate. Alors persévérons, usagers, ayons le courage de défendre nous aussi nos intérêts! ■

Les chiffres du mois

18

En euros par heure, la taxe que souhaite introduire la Mairie de Paris pour les SUV stationnés en surface en ville. Les véhicules thermiques et hybrides de plus de 1,6 tonne et électriques de plus de 2 tonnes seront taxés. Les résidents et personnes à mobilité réduite en seront exemptés, alors que les professionnels auront une tarification différenciée. L'introduction de cette taxe sera soumise à un vote populaire le 4 février.

20 000

En unités, le nombre de Tesla dont le loueur américain va se débarrasser à vil prix, en raison d'une décote trop importante, de coûts d'entretien trop élevés et d'une demande trop faible de la clientèle. Elles seront remplacées par des véhicules... thermiques.

252 214

En unités, le nombre de voitures immatriculées en Suisse et au Liechtenstein au cours de l'année 2023. Soit une hausse de 11,6% par rapport à 2022. La part de marché des véhicules électriques atteint 20,9% et celle des *plug-in* hybrides 9,2%.

Pour plus d'information, visitez notre site web !
www.charlysbikestore.ch



RÉDUCTIONS MODÈLES 2023 !

Profitez de nombreuses réductions sur le stock 2023 : **tout doit disparaître pour laisser place aux nouveaux modèles 2024 !**

*voir conditions de garantie au magasin directement

Rue de Lausanne 143, 1202 Genève Retrouvez nous sur nos réseaux sociaux !
 info@charlysbikestore.ch [charlysbikestore](https://www.instagram.com/charlysbikestore)
 +41 (0) 22 779 10 20 [Charly's Bike Store](https://www.facebook.com/Charly's-Bike-Store)